

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/02/2017
Reçu en préfecture le 20/02/2017
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_60-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE– PIASECKI MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

Délibération N°2016-04-60: PAPI Estuaire (Action 1.8) - Convention avec le CEREMA SO pour améliorer le Référentiel Inondation Gironde (RIG) et demande de subvention auprès de l'Etat

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI de l'estuaire de la Gironde et notamment sa fiche action 1.8 ;

Vu la convention cadre de partenariat entre le SMIDDEST et le CEREMA Sud-Ouest ;

Considérant la nécessité de mettre à jour la base de données du Référentiel Inondation Gironde ainsi que son outil de gestion ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

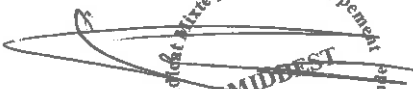
Article 1. d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention ci-annexée avec le CEREMA portant sur le programme de travail commun 2017 d'un coût total de 22 044 € TTC dont la part SMIDDEST représente 80 % (17 635 €) et la part CEREMA 20 % (4 409 €) ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à solliciter auprès de l'Etat pour réaliser cette opération une subvention de 8 817,5 € représentant 50 % du coût payé par le SMIDDEST au CEREMA ;

Article 3. de prélever les crédits au budget annexe Gestion de l'Eau 2017 ;

Article 4. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente

Pascale GOT
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST